

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 22,  
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p><b>INSERTIONS :</b></p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p><b>ABONNEMENTS :</b></p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 15 Mars 1887

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Charles III a fait remettre à M. le Préfet de Nice la somme de 10,000 francs destinée à secourir les victimes du tremblement de terre du 23 février, dans le département des Alpes-Maritimes, en affectant spécialement 5,000 francs à la ville de Menton.

M. le Colonel Commandant Supérieur a eu l'honneur d'être reçu mardi dernier par S. A. S. le Prince Héréditaire et de Lui présenter les officiers des Gardes d'honneur, des Carabiniers et des Sapeurs-Pompiers. M. le Capitaine du port a été admis ensuite au même honneur.

Judi, Son Altesse Sérénissime a reçu M. Lenormand, architecte du Gouvernement; M. Jolivot, secrétaire du Gouverneur Général et du Conseil d'Etat; MM. les docteurs Coulon, médecin en chef, Colignon, médecin, et Pontremoli, médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu; M. Broutiet, juge de paix; les Receveurs des postes, des télégraphes et des douanes; le Lieutenant des douanes; le Chef de gare de Monte Carlo. M. le Directeur Général et les Administrateurs de la Société des Bains de Mer ont été admis également à présenter leurs hommages au Prince Héréditaire.

M. le Préfet des Alpes-Maritimes, accompagné de son Secrétaire Général, a été reçu le vendredi 11 de ce mois par S. A. S. le Prince Héréditaire.

Le Prince a reçu, le même jour, M<sup>sr</sup> Roberto del Pozo y Marin, évêque de Guayaquil, qui a été invité à dîner, le soir, au Palais, ainsi que M. le Consul Général de l'Equateur.

S. A. R. le Prince Hermann de Saxe-Weimar, accompagné de son Chambellan, M. le Comte de Somoline, a déjeuné, samedi, au Palais, avec S. A. S. le Prince Héréditaire, et a assisté, le soir, dans la loge princière, à la représentation de l'opéra *I Puritani*.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs la loterie autorisée par le gouvernement de Son Altesse Sérénissime au profit des jeunes filles de l'Orphelinat de Monaco. Les personnes charitables qui désirent prendre part à cette œuvre si intéressante sont priées de s'adresser à l'établissement, rue de Lorraine, 15, soit pour avoir des billets, soit pour offrir des lots, qui seront reçus avec re-

connaissance. Le billet est de 50 centimes. Vingt billets forment une série qui a droit à un lot. Le tirage aura lieu au mois d'avril. Nous ferons connaître ultérieurement le jour fixé pour cette opération.

Un yacht de plaisance anglais, *Vendetta*, à M. Wisten, est arrivé le 12 dans notre port, venant de Nice. Ce bâtiment à voiles a 4 hommes d'équipage et jauge 32 tonneaux. Il est reparti hier matin.

Les arrivages maritimes sont toujours nombreux dans la Principauté. Le 10 et le 12 de ce mois, deux bâtiments, l'un français, brick-goëlette *Charles-René*, capitaine Vensan, venant de Sicile, l'autre italien, baiancelle *Maria Italia*, capitaine Castagnola, venant de Sardaigne, sont entrés à Monaco avec des chargements de vins rouges.

Ces produits ont été soumis à l'analyse de M. l'expert-juré et trouvés bons pour la consommation, ainsi que deux autres expéditions de vins venus par voie de terre à l'adresse de deux négociants de Monaco.

Nous avons dit il y a huit jours que le livret des *Puritani*, l'opéra de Bellini, interprété mardi pour la première fois sur la scène de Monte Carlo, était tiré des œuvres de Walter Scott. Néanmoins plusieurs de nos lecteurs nous demandent un récit de cet opéra plus connu en Italie qu'en France. Ceci nous oblige à entrer dans quelques détails historiques.

Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, de la maison des Stuarts, fils de Jacques I<sup>er</sup> à qui il avait succédé en 1625, régnait en Angleterre et défendait péniblement le trône contre les attaques des ennemis du pouvoir.

Olivier Cromwell, fils de paysans, homme de caractère fougueux et dont la jeunesse désordonnée ne semblait point faire prévoir la puissante destinée, s'était rangé dans le camp des puritains. Son exaltation religieuse, la défense des intérêts de la secte presbytérienne à laquelle il s'était voué tout entier, le désignèrent bientôt au commandement de l'opposition. Pourtant, las des luttes et des agitations morales que la direction des dissidents lui occasionnait, il était retourné à ses occupations agricoles et se disposait même à passer en Amérique avec Pym et Hampden, ses coreligionnaires politiques, quand un événement, insignifiant en soi, le fit l'instrument le plus actif de la ruine de la monarchie. Un ordre du roi, défendant les émigrations, le retint sur le sol britannique, et il se lança de nouveau et furieusement dans la politique.

Cromwell avait battu à Naseby les troupes royales, Charles I<sup>er</sup>, réfugié chez les Ecossais, avait été livré aux puritains et décapité (30 janvier 1649) devant le palais de White-Hall, et le chef des dissidents gou-

vernait sous le nom de Protecteur de la république d'Angleterre, quand le fils du roi défunt, Charles II, reconnu roi à son tour en 1651 par ses partisans, se jeta en Ecosse, berceau de sa famille et chercha à reconquérir son trône par la lutte.

C'est ici que se place l'action qui compose l'œuvre du maestro Bellini : *I Puritani e i Cavalieri*.

Lord Arthur Talbot, partisan des Stuarts, doit épouser Elvire, fille de lord Gaultier Walton, général gouverneur de la forteresse de Plymouth, puritain. On assiste aux préparatifs du mariage, et Arthur va conduire à l'autel son aimable fiancée quand il reconnaît dans une prisonnière, faisant partie des assistants et cachée sous le nom de M<sup>me</sup> de Villa-Forte, la veuve de Charles I<sup>er</sup>, Henriette Marie de France (1). A l'aide du voile d'Elvire et du sauf-conduit qu'on lui a délivré pour pénétrer dans la forteresse, il fuit avec l'auguste prisonnière.

Le colonel Richard Forth, puritain, rival d'Arthur auprès du cœur d'Elvire, espère profiter du départ de celui-ci, départ qui sans doute détournera l'amour de la jeune fille, mais son attente est déçue; Elvire devient folle.

Arthur, ayant sauvé la reine, est fait prisonnier et condamné à mort. La nouvelle est rapidement connue à Plymouth, et Elvire presse Richard de le faire délivrer, lord Walton se joint aux prières de sa fille que tuerait la mort d'Arthur. Richard y consent, et il va partir, quand Arthur, qui a réussi à s'évader, revient à Plymouth où il cherche à revoir sa fiancée. Il la retrouve, mais privée de raison, et malgré ses explications, ne peut obtenir son pardon. Elvire croit qu'il l'a abandonnée, qu'il a fui avec une amante, et, appelant les gardes de son père, le fait arrêter. Lord Talbot va être fusillé comme traître à la patrie, quand on apprend que Cromwell, ayant défait les troupes royales à Worcester, reste maître de l'Angleterre et fait grâce à tous les condamnés politiques. Arthur peut donc épouser Elvire dont l'esprit est revenu à la suite de ces émotions multiples.

L'œuvre de Bellini a été fort applaudie par le public de Monte Carlo. Parmi les morceaux les plus remarquables, nous citerons la prière religieuse du premier tableau : *la luna, il sol*, avec accompagnement d'orgue; l'air de Richard : *per sempre io ti perdei!* la ravissante mélodie d'Elvire : *Son vergin vezzosa*; le quartetto : *Ah! vieni al tempio*; l'air du soprano : *Qui la voce sua soave*; le duetto entre Richard et Georges, frère de lord Gaultier, oncle d'Elvire, commençant par ces mots : *Il rival salvar tu dei*, et qui finit par l'entraînant duo : *Suoni la tromba*; enfin l'introduction, la romance et le duo du dernier tableau entre Elvire et Arthur, morceaux pleins de sentiment et de vraie poésie.

(1) Sixième et dernière enfant de Henri IV et de Marie de Médicis, née à Paris le 29 novembre 1609, morte à Colombes le 10 décembre 1669.

M<sup>me</sup> Repetto-Trisolini (Elvira) s'acquitte à ravir de son rôle sympathique, M. Vergnet (Arturo) et M. Devriès (Riccardo) ont droit à tous nos éloges. Les rôles de Enrichetta (M<sup>me</sup> Drog) et Giorgio (M. Povoleri) sont également bien tenus.

Ce soir, *Dinorah*, qui n'est autre, on le sait, que le *Pardon de Ploërmel* traduit en italien.

An sujet de la première représentation des *Puritains*, à Monte Carlo, le correspondant de l'*Esénement* écrit à ce journal :

Avant-hier, *I Puritani*, de Bellini, ont été joués avec un grand succès au théâtre de Monte Carlo, par la troupe d'opéra italien, toujours excellente. Elle a, en la personne de M<sup>me</sup> Repetto-Trisolini, à la fois tragédienne et cantatrice *di primo cartello*, en celle de MM. Vergnet, Maurice Devriès et Povoleri, remporté un des plus beaux triomphes de la saison.

Une salle vraiment princière assistait à la représentation de *I Puritani*. Parmi un grand nombre de notabilités aristocratiques et politiques de tous pays, nous avons reconnu : le prince Radziwill, le prince de Hohenlohe, le prince Dolgorouki, le grand-duc de Mecklembourg et la grande duchesse, lord et lady Gray, le marquis de Quensberry, lord Chichester, etc., etc., qui, tous, ne ménageaient pas leurs applaudissements.

A l'occasion de la mi-carême, le Concert classique du jeudi 17 mars n'aura pas lieu.

#### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 8 mars 1887

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

La poule d'essai a été gagnée par MM. Welbore Ellis.

PRIX DE LA CONDAMINE (Handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 francs. 30 % au second ; 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

- 1<sup>er</sup>, M. Henri.
- 2<sup>e</sup>, M. de Montais.
- 3<sup>e</sup>, M. Grace.

Autres poules gagnées par MM. Barclay, Stephen Venour, Halford, colonel Nixey, Adolphe Luro et Pinson.

Jeudi 10 et vendredi 11 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

La poule d'essai a été gagnée par MM. de Montais et Grace.

#### GRAND PRIX DE CLOTURE

Un *Objet d'Art* et 3,000 francs, ajoutés à 100 francs d'entrée. Le deuxième recevra 750 francs sur le prix et 25 % des entrées ; le troisième, 500 francs et 20 % ; le quatrième, 250 francs et 15 % ; le reste au premier. — 12 pigeons.

- 1<sup>er</sup>, M. Mainetto Ghido.
- 2<sup>e</sup>, M. Barclay.
- 3<sup>e</sup>, M. le baron de Saint-Clair.
- 4<sup>e</sup>, M. Henri.

Poules supplémentaires gagnées par MM. Adolphe Luro, Ador et Moncorgé.

Samedi a eu lieu l'ouverture des concours de la troisième série.

Samedi 12 mars

PRIX DU MONT-AGEL (Handicap). — Un *Objet d'Art* ajouté à une entrée de 50 francs ; 30 % au second et 20 % au troisième sur les entrées. — 1 pigeon.

- 1<sup>er</sup>, M. Welbore Ellis.
- 2<sup>e</sup>, M. Moncorgé.
- 3<sup>e</sup>, M. Grace.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — La Société des intérêts locaux et un grand nombre d'étrangers se préoccupent déjà beaucoup de la bataille de fleurs qui doit avoir lieu le 22 mars. A en juger par le nombre des démarches faites et par l'activité déployée dans ce but, la fête sera des plus brillantes. Des chars fort bien décorés y

prendront part. Douze bannières d'honneur seront distribuées.

Les 27 et 28 de ce mois, des fêtes seront données, avec le concours de la municipalité de Cannes, à l'occasion des jeux floraux du félibrige.

Voici la composition du Comité de ces fêtes :

**Présidents :** M. Stéphen Liégeard, maître-ès-jeux floraux, président de la Société scientifique de Cannes ; M. Rolland, ancien président à la cour d'appel d'Aix ; M. F. Mouton, président du Comité d'intérêt local, membre de la Société scientifique et littéraire de Cannes, félibre mainteneur.

**Nice.** — Les régates qui ont lieu aujourd'hui et demain promettent d'être plus brillantes que jamais.

La série des grands yachts, au-dessus de 20 tonneaux, qui est la plus intéressante, comptait, la semaine dernière :

*Magali*, yawl, 37 tonneaux, à M. Lafon ; *Fieramosca*, yawl, 23 tonneaux, à M. Squadrelli ; *Cigno*, cotre, 26 tonneaux, au prince Marciconovo ; *Beatrix*, schooner, 139 tonneaux, à M. Gerard Leigts ; *Constance*, yawl, 120 tonneaux, à M. Prescott Westcar ; *Vendetta*, yawl, 32 tonneaux, à M. Wigston ; *Gilda*, yawl, 93 tonneaux, au comte Masselmann ; *Coralia*, yawl, 34 tonneaux, au comte Biscaretti.

La marine de guerre sera représentée par l'avisio le *Corse*, commandé par le lieutenant de vaisseau Sicard.

La musique du 111<sup>e</sup> et la musique municipale se feront entendre pendant la durée des courses.

Demain soir, un grand dîner suivi d'un punch clôturera la série de ces fêtes,

L'entrée aux tribunes est de cinq francs.

On peut se procurer des billets aux bains Bonnet.

— Voici le programme des fêtes du printemps dont le produit net est destiné à secourir les victimes du tremblement de terre du département des Alpes-Maritimes.

Jeudi 17 et vendredi 18 mars

GRAND CORSO DE GALA (bataille de fleurs)

Mêmes mesures d'ordre et dispositions que pour les fêtes de carnaval. Tribunes, Musiques diverses, chaises. Prix d'entrée par journée : piétons, 0 fr. 50 c., chaises, 2 fr., tribunes, 5 fr.

Vendredi 18 mars, deuxième journée

Distribution de bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées et qui prendront part aux deux jours de fête.

A 8 heures et demie du soir, grande fête vénitienne dans la Baie des Anges, feu d'artifice sur mer, bouquet final de 100,000 fusées, musiques sur le quai du Midi et la promenade des Anglais. Prix d'entrée : 2 fr.

— Voici le programme de la grande Fête de Charité qui aura lieu samedi prochain au Casino municipal, au profit des victimes du tremblement de terre du département des Alpes-Maritimes :

Le jour, de 2 h. à 6 h. 1/2, dans le jardin : kermesse, fête de charité, jeux divers, grande tombola-loterie, sous le patronage des Dames de la colonie étrangère et de la ville de Nice, lots de valeur, lots artistiques, lots utiles ; musiques diverses, buffets, restaurant.

Le soir, à 8 h., reprise de la fête jusqu'à 2 h. du matin. Illumination générale du jardin.

A 8 h 1/4 précises, dans la salle du théâtre : grand concert extraordinaire avec le gracieux et bienveillant concours de M<sup>mes</sup> Tétrazzini, Smeroski, Tiffi, Falconis, Bacchiani, Edeliny et Bennati, et de MM. Garulli, Grani, Wilmant, Guillien, Carrobbi et de Serini ; des orchestres et des masses chorales réunis du Théâtre et du Casino municipal. Direction du concert : MM. Campanini, Cleofonte et Gervasio. Maître des chœurs : M. Biaggini. — 200 exécutants.

— Dimanche a eu lieu au square des Phocéens la distribution des récompenses de l'exposition florale et horticole.

La grande médaille d'or offerte par S. A. S. le Prince pour la plus belle collection de palmiers a été décernée à M. Besson.

**Menton.** — M. Marion, commissaire de police, a quitté jeudi Menton pour se rendre à Montluçon, où il vient d'être nommé commissaire central. Il est remplacé par M. Rassat, ancien commissaire à Uzès (Gard).

**Ventimiglia.** — On écrit de cette ville que la population de Savone a organisé un pèlerinage à un sanctuaire voisin.

Une quête publique, faite à Milan au profit des victimes du tremblement de terre de Diano-Marina, de Diano-Castello, de Bajardo, etc., a rapporté 25,000 fr. Les objets donnés représentent 350 mètres cubes. Une maison de commerce a donné un plein char d'habits, une autre deux juments arabes. Les gens du peuple jetaient sur les chars leurs chapeaux, leurs habits, leurs chaussures.

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La mi-carême devient décidément l'échéance du véritable carnaval de Paris. Les salons ne veulent pas être en reste de quadrilles avec les lavoirs, et, du grand au petit, on va agiter, cette semaine, sur les bords de la Seine, les grelots de la folie, comme dit M. Prud'homme. Malheureusement, le ciel, qui avait pris une couleur printanière, est redevenu sombre et brumeux et ne se prête guère aux manifestations dans la rue que comporte la mi-carême. Ce changement subit dans l'atmosphère prouve une fois de plus que nul n'est prophète en son pays — même le bureau des longitudes. Ses prédictions météorologiques ne valent guère mieux que celles des divers Mathieu, qui se font trois mille livres de rentes et même davantage de leur double vue astronomique. Les calculs atmosphériques et les appréciations physiques ont une telle incertitude qu'il semblerait presque plus sage de s'abstenir. Parler d'une manière dubitative, c'est ne rien dire, et affirmer qu'il fera demain tel ou tel temps, c'est absolument dépasser la limite que comporte l'état actuel de la science.

Il résulte, en effet, des bulletins météorologiques qui se publient, d'incessants désappointements pour ceux qui croient à leur infailibilité. On ne se déplace pas sur la foi de leurs oracles trompeurs, et le temps reste beau ; au contraire, on croit à leur promesse de soleil, on part et on est trempé jusqu'aux os.

Les Anglais ont une excellente habitude que le monde entier devrait bien leur prendre, c'est de ne jamais consulter le baromètre que machinalement ; pour peu que le temps menace, ils se précautionnent contre les malices du ciel par de bons vêtements, un parapluie solide et s'en tiennent là. Le baromètre ressemble à la plus belle moitié du genre humain, bien fol est qui s'y fie. Il y a dans la constitution atmosphérique plusieurs causes épisodiques, deux courants, par exemple, opposés dans l'orientation des vents, qui peuvent à tout instant déterminer des modifications météorologiques contre lesquelles il est bon de se prémunir. Le moindre physicien sait cela. Mais, malgré ces notions, le baromètre ne s'est pas moins imposé aux masses avec toute l'autorité d'un dogme.

Le pari aux courses a la même importance aux yeux de la foule, et la préfecture de police ayant fait enfin exécuter sur les terrains d'Auteuil, après délibération du conseil des ministres, les mesures prises contre les *bookmakers*, l'émoi est considérable, et l'incident prend les proportions d'un gros événement public.

Chose curieuse. Dans la presse, dans le public, c'étaient, depuis quelques années, des réclamations incessantes contre l'industrie des paris et l'exploitation dont la masse inconsciente était l'objet de la part des *bookmakers*. On réclamait contre eux mesures sur mesures, et rien que leur expulsion du Champ de courses n'était capable d'empêcher leurs forfaits... La préfecture de police avise en ce sens, avec approbation de la Société d'encouragement, la faculté du piquet est retirée aux *bookmakers* : aussitôt, revirement dans l'opinion. La police a tort, et le *bookmaker* passe à l'état de saint et martyr, lui, pour lequel on réclamait à grands cris la corde hier...

Ce sont là coups de l'esprit d'opposition inné dans toutes les cervelles françaises. Pour les Français

qui ont élevé la taquinerie envers l'autorité à la hauteur d'une institution, une chose prend un attrait immédiat dès qu'elle est défendue. Ils n'ont plus qu'un but : violer le règlement qui la leur interdit, toutefois, sans se faire prendre en faute, car cette nation d'enfants terribles a une peur salutaire des porte-férules, je veux dire des gendarmes et des sergents de ville.

Voyez le Français dans les promenades publiques ; un avis défend de marcher sur le gazon. Dès que le gardien a la tête tournée, il n'a pas de plaisir plus grand que de piétiner sur l'herbe interdite. Tout le Français est là : il faut toujours qu'il ait les pieds dans les plates-bandes.

Si les bookmakers sont persécutés à la façon du fameux hussard de l'opérette d'Hervé, les danseuses ne sont guère plus favorisées à notre époque. Voici l'Eden-Théâtre qui annonce les dernières représentations de ses ballets merveilleux. La danse va faire place là à la musique, et *Lohengrin* s'appête à trôner sur la scène qui vit *Excelsior*.

On pouvait croire que l'émulation suscitée par l'introduction des ballets italiens, à Paris, allait raviver l'art chorégraphique en France : il n'en a rien été. Le ballet se meurt à Paris et non pas seulement à l'Eden, mais même à l'Opéra.

Ce n'est pas mince besogne que la confection d'un ballet, et le public qui accueille ce genre de spectacle avec une indifférence si dédaigneuse ne se doute guère de la somme d'efforts, de travail, de soins qu'il demande. Le livret du ballet, une fois fait et parfait, est remis au maître de ballet qui le lit, l'étudie, se pénètre de toutes les beautés qui y sont plus ou moins renfermées et le remet au compositeur chargé de faire la musique, qui, à son tour, le lit, l'étudie et se repénètre des susdites beautés. Cette double lecture terminée, on procède à une troisième lecture publique et destinée aux oreilles, aux jambes et aux pieds des premiers sujets jouant un rôle dans l'œuvre chorégraphique.

Le maître de ballet s'est déjà entendu avec le musicien : ils se sont mis d'accord sur le nombre des mesures qu'aurait chaque scène ; combien de six-huit, de six-quatre, de deux-quatre, que sais-je ?... Le jour de la répétition arrivé, le maître de ballet développe ses talents ; il commence par mimer lui-même, tout seul, la scène ou une partie de la scène, tout en entremêlant ses gestes de ce charabia chorégraphique qui ressemble tant au langage des nègres ; puis chaque danseuse imite, à son tour, la partie qu'il lui a tracée, et enfin le ballet prend corps. Mais, je le répète, c'est loin d'être une petite affaire, et la comédie la plus importante demande moins de peine à établir.

A cette période de l'année, en vue de la grande saison mondaine de Paris, qui s'étend de la mi-carême au grand Prix, arrive presque toujours quelque individualité à sensation de l'étranger, appelée à faire émoi et attraction sur les bords de la Seine. L'étoile n'a pas manqué de se lever, cette année, au firmament parisien. C'est une jeune Russe, d'une beauté et d'une élégance incomparables, et à la tête d'un nombre infini de millions. Elle est mariée, et son époux n'est autre qu'un... ex-mendiant de quatre-vingt-six ans. Voilà l'histoire. Il avait été stipulé par les parents de la jeune fille qu'elle ne pourrait jouir de sa fortune qu'en se mariant. Ses tuteurs lui avaient choisi un mari qui lui était odieux. Mais comme elle voulait entrer en possession de sa fortune, elle imagina de demander à un vieux mendiant pour qui elle s'était montrée généreuse, d'accepter cinq cents roubles pour l'épouser et s'éloigner d'elle aussitôt la cérémonie, sans chercher jamais à la revoir. Le marché conclu, le mariage s'accomplit, et aujourd'hui notre originale Moscovite vient dépenser ses millions à Paris et révolutionner le *high-life*.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

L'aloès est l'agave americana des botanistes. Cette belle plante à longues feuilles charnues, toutes garnies d'épines acérées, offre, écrit de Bolivie le docteur Sacco, de nombreuses espèces dont la plus belle et la plus gigantesque se trouve dans nos montagnes, tout près de la région des neiges éternelles.

Un pied en fleur depuis un mois, porte, sur une hampe de 6 mètres de hauteur, trois mille bouquets de

fleurs blanches, lamées de lilas et de la grosseur du petit doigt. Ce sera une superbe acquisition pour les jardins de toutes les villes d'Europe.

« L'aloès commun se rencontre dans tous les jardins qui ont à leur disposition une serre froide pour le conserver pendant l'hiver. C'est une plante d'ornement majestueuse, mais assez triste, parce qu'elle ne fleurit que dans les pays chauds, où elle est employée pour la formation de haies impénétrables, ainsi que pour l'extraction des fibres textiles de ses feuilles, avec lesquelles on fait, à la Nouvelle-Orléans, des cordes et des tapis d'une grande résistance. Le cœur de cette plante est blanc et succulent ; aussi est-ce un aliment assez recherché par les Napolitains, qui le mangent cru, malgré sa saveur amère et alcaline. En temps de sécheresse, on enlève les épines des feuilles, puis on les coupe en morceaux pour les donner au bétail, qui les consomme volontiers.

« Ici, la plante est presque uniquement cultivée, parce qu'elle sert à détruire les insectes qui pullulent dans la plupart des habitations. Il suffit d'en mettre une feuille sous le matelas des lits, pour en faire désertier aussitôt les puces, les punaises et les blattes. Espérons que les vapeurs qui font le service des pays chauds se serviront de ce moyen si simple pour garantir les passagers de cette véritable plaie du bord. »

L'appareil sismographique du bureau des signaux de Washington a enregistré mercredi 23 février à 7 h. 33 du matin, les vibrations de tremblement de terre qui venaient de se produire en Europe. Il en résulte que les secousses se sont transmises avec une vitesse de 800 kilomètres à l'heure.

Une bien curieuse nouvelle est donnée par le *Moniteur Industriel* :

En portant à une température très élevée du charbon provenant de la combustion du sucre, on a obtenu des cristaux très durs, capables de rayer le quartz et même le topaze. M. Marsden d'Edimbourg croit avoir obtenu du diamant avec du sucre, en employant le procédé suivant, communiqué à la Société royale d'Angleterre.

On soumet à une haute température, pendant dix heures, un mélange de charbon de sucre et de nitrate d'argent. On fait refroidir lentement, et on enlève l'argent réduit au moyen de l'acide azotique.

Le résidu se compose de charbon, de graphite et de quelques cristaux brillants, qui, d'après M. Marsden, sont infailliblement du diamant, puisqu'ils rayent le saphir. En opérant sur une quantité suffisante de matière, on obtiendrait peut être des cristaux assez gros pour être utilisés à la place du diamant.

En raison de l'importance de cette matière, on ne saurait s'arrêter dans cette voie. Un physicien avait cru réussir en faisant passer le courant entre des charbons dans l'eau, mais les cristaux entrevus n'ont pas paru. Le problème de la fabrication du diamant est des plus difficiles : c'est à l'avenir de décider s'il est soluble.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Annuaire de la Principauté* pour 1887 a paru vers le milieu du mois de février dernier, et si nous n'en avons pas parlé plus tôt, cela tient, d'une part, aux événements qui ont marqué ces derniers jours, et de l'autre à notre attente de l'accueil qui serait fait à cette publication.

Aujourd'hui, la presse parisienne et les journaux du littoral ont fait l'éloge de notre *Annuaire*, qui compte dix années d'existence, et, nous ajouterons, de succès.

Voici en quels termes en parlent deux feuilles de notre littoral, que nous nous bornons à citer :

Nous recevons de la direction du *Journal de Monaco*, à qui souvent nous faisons de précieux emprunts pour notre feuille, un exemplaire du nouvel *Annuaire* de la Principauté ; c'est une œuvre complète et d'une précision parfaite, aussi d'une grande utilité pour ceux qui visitent cette mignonne Principauté.

(Liste des Etrangers de Bordighera).

L'*Annuaire* de cette Principauté vient de paraître pour l'année 1887. Sous le rapport typographique, cet ouvrage fait vraiment honneur à M. le directeur de l'imprimerie du Gouvernement monégasque.

Les renseignements y sont complets : c'est, en un mot, un *vade mecum* des plus utiles et des plus intéressants ; il se recommande à toutes les personnes qui désirent connaître la Principauté et y séjourner.

(Le Mentonnais).

VARIÉTÉS

Le Tremblement de terre du 23 février 1887

(Suite et fin — Voir les n° 1491 et 1492)

Il est certain, ajoute le *Moniteur Universel*, auquel nous empruntons la citation de M. Dumas, que les variations atmosphériques que l'on étudie aujourd'hui avec soin, ne donnent pas encore une règle générale de beau ou de mauvais temps, que même les influences locales sont fort sensibles : il n'en est pas moins vrai que nous pouvons établir de grandes lignes de probabilité, et que le dernier mot de la météorologie n'est pas dit.

Pour les tremblements de terre, il faudrait déterminer la position précise de notre planète dans l'espace chaque fois que ce phénomène s'est produit, et tâcher de découvrir quel est ou quels sont les astres malveillants dont les vibrations nous jouent ces mauvais tours. On serait alors sur la route de la prévision des tremblements de terre.

Nous en viendrions surtout à éviter de nous affoler, en supposant que le phénomène va se renouveler indéfiniment, tandis que le danger disparaît à mesure que nous nous éloignons de la situation qui a produit le malaise, tout comme au milieu d'un orage, la sécurité revient dès qu'on voit le gros nuage s'éloigner.

Enfin, et pour dernier chapitre, d'après Heim, Suess et Dana, il est facile de constater que les tremblements de terre sont assez fréquents dans les contrées du globe où les montagnes ont acquis le plus récemment leur dernier relief, et ces savants prétendent que toutes les fois qu'une chaîne de montagnes n'a pas atteint sa configuration définitive, cette masse rocheuse devient le centre d'un ébranlement capable de se propager à une plus ou moins grande distance. Les Andes, les Apennins, les Alpes, si souvent agités par les mouvements sismiques, figurent parmi les plus modernes de tout le globe. Il est prouvé, d'une manière irréfutable, que les Alpes se contractent et se plissent continuellement. Sous l'effet de la contraction, les roches emmagasinent une quantité d'énergie, de force vive considérable. A un moment donné, ces roches se distendent comme un ressort trop fortement bandé, et le choc produit se transmet à travers l'écorce solide, d'après les lois du mouvement ondulatoire.

M. Dana a d'ailleurs cherché à recueillir des preuves directes de l'existence d'un état de compression dans les roches du globe. C'est ainsi qu'il cite « une carrière de gneis, située près de Monson, où l'on voit se produire des flexions, des fractures soudaines et des dilatations de la roche ; il y a des quartiers qui se bombent au milieu pendant qu'on les détache ; une masse de plus de 100 mètres de long et 1 mètre d'épaisseur, une fois détachée, s'était allongée de 4 centimètres ». Pour faire allonger une pierre de 100 mètres de long de 4 centimètres, il faudrait exercer sur elle une traction de plusieurs millions de kilos ! On comprend facilement que sous l'action d'un choc aussi formidable les vibrations puissent atteindre une intensité capable d'occasionner les plus grands malheurs.

D'après ce que nous venons de dire, le centre d'ébranlement doit être situé à une petite profondeur et dans l'épaisseur de l'écorce terrestre. Toutes les mesures prouvent, en effet, que les centres séismiques sont à quinze kilomètres de profondeur tout au plus.

Un fait digne de remarque. Dans les puits, sous les grands tunnels, le tremblement de terre passe inaperçu. La raison du phénomène est très simple et du même ordre que celle qui détermine la transmission de l'ébranlement dans une série de billes de billards contiguës, dont la dernière seule est mise en mouvement par un choc survenu à l'autre extrémité. Les couches superficielles de l'écorce font l'office de la bille extrême, et les trépidations, nulles dans l'intérieur, atteignent, pour notre malheur, toute leur puissance à l'extérieur.

En outre, les cavités arrêtent les ondes séismiques et les habitants de Saint-Domingue sont arrivés d'eux-mêmes à l'idée d'assurer la stabilité de leurs demeures en creusant dans le voisinage des excavations profondes.

Ajoutons qu'il n'y a aucune relation entre la marche du baromètre et les tremblements de terre.

A la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Massart, a conclu, du grand nombre de communications faites à cette compagnie savante sur le tremblement de terre du 23, que le phénomène n'était pas dû à une propagation dans le sol, attendu qu'il s'était manifesté simultanément sur les points extrêmes de tout le parcours. Le fait est nouveau pour la physique du globe.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco sise rue du Tribunal, 2

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, le cinq mars mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré, madame Anaïs Berthillier, veuve de monsieur Ferdinand aussi prénommé Philibert Michalot, ladite dame propriétaire, demeurant à Lyon, rue de la République, n° 64, ayant élu domicile en l'étude à Monaco dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire, a acquis de monsieur Maximilien-Maurice baron de Budaï, rentier, et de madame Phillis-Charlotte Grossmith, son épouse, demeurant ensemble à Nice, ayant élu domicile à Monaco, en la même étude,

Une propriété sise à Monaco, quartier du Carnier ou de Saint-Michel, consistant en une villa dite villa de Budaï, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol; jardin et cour y attenants; le tout d'une contenance d'environ douze cents mètres carrés, faisant partie du n° 117 de la section D du cadastre, confrontant d'une part une rue, d'autre la propriété Viard, et d'autre encore les terrains de la Société immobilière et de construction de Nice; ensemble tous les meubles meublants, objets et effets mobiliers garnissant ladite villa.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de quatre-vingt-dix mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur la propriété qui vient d'être désignée, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur ladite propriété.

Monaco, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-sept.  
Pour extrait :  
L. VALENTIN, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> Louis-VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, sise rue du Tribunal, n° 2.

A vendre meublée ou non meublée une grande et belle villa, dite villa Sans-Souci, située à Monte-Carlo, et jardin y attenants. Vue splendide.

A louer un appartement dépendant du deuxième étage de la maison sise à Monaco, rue des Briques, n° 18. S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Valentin, notaire.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur RASTRELLI sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 4 avril prochain, à 9 heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 mars 1887

REGGIO, brick-goëlette Charles-René, fr., c. Versan, vin.  
MENTON, b. Vengeur, fr., c. Palmaro, sur lest.  
ID. b. Maria-Italia, ital., c. Castagnola, vin.  
NICE, yacht à voiles Vendetta, angl., c. Wisthon, passagers.  
CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, sable.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Gambetta, fr., c. Reboul, id.  
ID. b. Fortune, fr., c. Mouite, id.  
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Balestre, id.

Départs du 7 au 13 mars

MENTON, brick-goëlette Giulia, ital., c. Marcenaro, sur lest.  
TORRE-SALINE, b. Gino, ital., c. Puccinelli, id.  
CANNES, b. Virginie, fr., c. Isoard, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Gambetta, fr., c. Reboul, id.  
ID. b. Fortune, fr., c. Mouite, id.  
ID. b. Six-Sœurs, fr., c. Balestre, id.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

L'ANNUAIRE  
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
POUR 1887

1 vol. petit in-8°, de 288 pages, cartonné. Prix : 3 fr.

M<sup>ME</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français.  
English Spoken.  
Maison de la Tour, aux Bas-Moulins  
MONACO

HOUSE AGENT  
Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminie.

POTERIE ARTISTIQUE  
DE MONACO

LOUIS CAVALLERO

Quartier des Bas-Moulins, Monte Carlo

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, rue Florestine, Monaco-Condaminie  
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et de fonds de commerce. — Levé de plans. — Projets de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

LA RÉSERVE

Située sur la Plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE  
LANGOUSTES ET COQUILLAGES

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Marquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 15 (11 mars 1887), 9<sup>me</sup> année :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Baiser mortel, par Louise Morillot, dessin de H...y. — Femmes et Fleurs, dessin de H...y, légendes de P. de Cantelaus. — Les Cercles de Paris (suite), par Vlan, dessin de Toudouze. — La Valkyrie à Bruxelles, par R. B. dessin de Joseph Hoffman. — Courrier de Nice, par Mario, dessin original de Souza-Pinto. — Menton avant le tremblement de terre, dessin original de X. — Chronique mondaine, par Montjoye, dessin de G. de Billy. — Chronique du sport, par Maubourguet, Chronique financière, par Bonconseil.

Si le *Moniteur de la Mode* est aujourd'hui dans toutes les mains et si nos fidèles abonnés le propagent avec une véritable conviction, c'est à l'excellence de ses renseignements, à ses articles modes puisés aux meilleures sources, à la précision de ses descriptions de toilettes, à ses romans intéressants pour chacun des membres de la famille, qu'il doit ce succès toujours croissant.

Conseils pratiques pour l'ameublement de la maison, recettes de ménage utiles et variées, patrons excellents mettant l'abonnée à même de faire elle-même tous les modèles décrits, correspondance directe, à laquelle la rédaction du journal apporte tous ses soins, leçons de choses, rien n'y manque.

Faire du journal un véritable ami de la famille, un guide précieux à consulter chaque jour pour toutes les questions de modes, d'ameublement, d'hygiène, de savoir vivre, tel est le but que poursuit sans relâche la direction du journal, forte des nouveaux suffrages qui viennent chaque jour, de toutes parts, l'encourager dans sa tâche.

La modicité des prix du *Moniteur de la Mode* le met à la portée de tous.

Paris, Province, Algérie	Paris, Province, Algérie
ÉDITION SIMPLE	ÉDITION n° 1
(sans gravures coloriées)	(avec gravure coloriée)
Trois mois . . . . . 4 fr.	Trois mois . . . . . 8 fr.
Six mois . . . . . 7 fr. 50	Six mois . . . . . 15 »
Un an . . . . . 14 fr.	Un an . . . . . 26 »

Pour l'étranger, le port en sus Pour l'étranger, le port en sus

ADMINISTRATION : 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Envoi franco de numéros spécimens sur demande.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.										
	8	765.2	765.4	764.5	765.2	765.2	13.2	15.4	16.2	15.4				14.2	58	E modéré	beau			
9	65.1	64.8	64.4	64.4	64.1	14.4	15.6	15.8	14.4	13.6	69	S id.	id.							
10	61.7	61.7	60.3	60.2	60.6	13.2	14.6	16.6	15.2	12.6	75	S puis E id.	id.							
11	59.6	59.1	58.9	59.2	59.3	13.6	15.2	14.2	13.4	12.4	80	O id.	id.							
12	57.6	56.9	56.1	55.7	55.6	13.4	14.4	14.3	13.5	12.3	77	E id.	id.							
13	52.8	52.2	50.4	50.9	50.4	12.6	14.4	14.4	13.2	13.4	81	O assez fort	nuageux							
14	48.9	48.8	47.2	47.2	47.1	13.4	14.1	15.2	13.6	13.6	80	S O modéré	id.							
DATES												8	9	10	11	12	13	14		
Températures extrêmes												Maxima	17.2	17.2	17.2	17.6	16.4	17.2	15.7	
												Minima	11.2	12.6	12.7	9.8	9.3	10.2	10.9	

Pluie tombée : 1<sup>me</sup>